Covid-19 - **Liste des participants à un match**

POURQUOI LAISSER VOS DONNÉES ?
En vertu du protocole de la phase 4 pour les sports en salle, une liste des participants à une activité (nom, prénom, numéro de téléphone ou adresse e-mail) doit être établie. Comme le virus est toujours là, cette norme a été prise afin de garantir autant que possible votre propre santé, mais aussi celle de votre famille, de vos amis et des autres participants. Il est important que vous complétiez le formulaire correctement afin de participer à la lutte contre le virus. Il est obligatoire de nous donner votre téléphone ou courriel pour avoir accès au match.

QUE FERONS-NOUS DE VOS DONNÉES ?
Nous comprenons que la nouvelle mesure soulève la question de la protection des données. Pendant 14 jours, nous tiendrons vos données. Après cette période, elles seront détruites définitivement.
Ce n'est que dans le cas d'une contamination que les données seront communiquées aux autorités compétentes.
Ces données ne seront jamais utilisées à des fins de marketing ni pour un autre usage que le traçage des contacts dans le cadre du Covid-19.

ASPECT JURIDIQUE : TRAITEMENT DE VOS DONNÉES
Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne qui renforce la protection de vos données personnelles. Nous traiterons vos données sur l'ordre des autorités, conformément aux directives du Conseil National de Sécurité et au titre de l'article 6, c du RGPD (le traitement nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis) et l'article 4 de l'arrêté ministériel du 28 juillet 2020 modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19.

En complétant la grille, j'accepte le traitement des données décrit dans l'article 6, c du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et l'arrêté ministériel pertinent.

Ce formulaire, correctement rempli, doit être remis à l'arbitre par le délégué ou le capitaine de l'équipe avant le match.
L'arbitre le transmettra ensuite au « secrétaire provincial » de la « Province » dont il dépend.

Date du match :	**Heure :**	**Division :**
Equipe (nom et numéro de matricule du club) :		

NOM	PRÉNOM	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE OU ADRESSE E-MAIL